

www.lamarseillaise.fr
La Marseillaise

« Celui qui combat peut perdre, celui qui ne combat pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Le journal
le plus
chanté
de France

En quête de demain



Notre maison brûle... Quelles solutions dans nos territoires ?

Indonations, canicules, pénuries d'eau, épuisement des ressources, artificialisation des sols, effondrement de la biodiversité, etc. Les défis écologiques interrogent et appellent à radicalement repenser notre façon d'habiter et de concevoir notre environnement pour limiter notre impact et faire face aux changements.

Comment transformer nos façons de vivre et aménager nos territoires tout en permettant à chacune et chacun de se loger, d'accéder aux services, de se déplacer, de travailler, de se divertir sans injonctions contradictoires ?

De la construction à l'urbanisme, de la mobilité à notre façon de produire, de l'agriculture à l'énergie, de notre confort à notre lien à la nature, de l'aspiration individuelle au besoin collectif... La tâche peut paraître titanesque, tant nos modes de vie actuels semblent immuables, enracinés jusque dans nos imaginaires.

Quid du rêve de la maison individuelle avec son carré de jardin, de la voiture et des infrastructures routières qui rendent ce rêve possible, des grands centres commerciaux où l'on peut tout trouver d'ici et surtout d'ailleurs, tout de suite et maintenant ?

D'autres modèles sont pourtant possibles. Ils se développent au quotidien sur nos territoires. Des modèles qui prennent en compte les risques climatiques, les besoins de décarbonation ou de sobriété foncière, et la préservation de la biodiversité. Des modèles qui portent aussi l'espoir de poser les fondations d'une société plus juste, plus solidaire et plus désirable. Car en habitant l'espace, en façonnant notre environnement, nous ne décidons pas que notre cadre de vie, nous définissons aussi notre façon de faire société.

C'est pourquoi, en cette Journée internationale de l'environnement, *La Marseillaise* s'associe à Sparknews et 51 autres titres de la presse quotidienne régionale pour, ensemble, explorer les initiatives qui repensent déjà nos territoires, réinventent nos lieux de vie, réorganisent nos activités au plus près de chez nous. Pour, ensemble, donner à voir et permettre d'envisager d'autres façons d'habiter demain.

un programme
Sparknews



soutenu par



« Trouver l'équilibre pour faire cohabiter nature et citadins »

Paysagiste à la tête de l'agence Osty et associés, **Jacqueline Osty** a conçu de nombreux parcs et jardins (Amiens, Lyon, Nantes...). Elle est lauréate du Grand prix national du paysage en 2005 et 2018, et du Grand prix de l'urbanisme en 2020. À travers la conception de parcs et jardins, elle repense l'accès à la nature en ville et crée des environnements urbains plus sains et écologiques : sols vivants, zéro arrosage, pas de produits phytosanitaires... Elle pense une ville résiliente face aux bouleversements climatiques, qui peut aussi accueillir le spectacle des saisons.

En tant que paysagiste, quel regard portez-vous sur l'évolution du développement urbain de ces 40 dernières années ?

À mes débuts dans les années 1970-80, les architectes concevaient les fameuses « villes nouvelles » autour de Paris, et après, ils nous appelaient, nous paysagistes, pour aménager les espaces restants. Mais aujourd'hui, la question du paysage se pose en amont. C'est un changement significatif. La notion d'espace public a elle-même beaucoup évolué : auparavant, on tournait le dos aux éléments naturels voire on s'en protégeait, en construisant des routes sur les rivières. Aujourd'hui, cette nature est vue comme une richesse et mise en valeur. Une rivière, c'est une pépite désormais pour une ville ! L'espace public n'est plus seulement pensé comme fonctionnel ou marchand ; on attend de lui qu'il apporte aussi un certain bien-être.

Notre rapport à la nature a-t-il lui aussi changé ?

Absolument. Longtemps, la nature est restée en dehors des villes, notamment parce qu'on la craignait. Les plantes étaient vues comme des mauvaises herbes, les forêts et les marais comme malféfiques. Mais depuis la prise de conscience que la planète est en danger, on observe un retour de la nature en ville et des politiques de reverdissement des centres urbains. Avec le Covid, avec le changement climatique, le besoin de nature en ville, source de confort et d'apaisement, se fait en outre de plus en plus pressant. Les lieux naturels et la biodiversité qu'ils abritent sont enfin considérés comme attractifs et vus avec un regard bienveillant.

Quels sont les nouveaux défis à relever dans l'aménagement des paysages urbains en raison du réchauffement climatique ?



PHOTO DR

On ne peut plus aménager, tracer, planter sans la conscience des dangers

qui menacent les territoires et sans être économe de leurs ressources. Le choix des essences, la gestion de l'eau, les continuités biologiques : tous ces impératifs de l'écologie sont désormais pris en compte le plus possible dans chaque projet. L'objectif ZAN (zéro artificialisation nette) nous oblige par ailleurs à densifier la ville sur elle-même. Mon métier consiste à anticiper l'avenir de la ville compte tenu des nouveaux enjeux. Cela implique de préparer un socle vivant susceptible d'accueillir à la fois la végétation et la ville de manière pérenne. C'est un travail invisible mais nécessaire et vertueux.

Justement, comment faire cohabiter la nature et les citadins sur un même territoire ?

Il faut trouver le juste milieu, l'équilibre afin de concilier les différents usages et limiter les possibles conflits. Les

Entretien

gens ont besoin d'échanger, de circuler, de créer du lien ; certains lieux

naturels ont besoin de calme et ne peuvent être piétinés. De même, les humains ont besoin d'un éclairage nocturne pour leur sécurité mais la faune a besoin de trames noires. Il ne s'agit pas de tartiner du vert partout, mais d'opérer les bons choix en amont pour créer des espaces naturels en ville qui soient beaux, durables, adaptés à l'âme des lieux, et qui jouent un vrai rôle au service des habitants.

Vous avez conçu des projets très variés (le parc zoologique de Vincennes, les boulevards du centre de Chartres, l'écoquartier de Rouen). Quelles sont les conditions nécessaires pour la réussite de tels projets ?

Il faut avant tout une volonté politique forte, afin de faire atterrir dans le sol les grands discours. Je suis confiante car un nombre croissant de maires ont

désormais conscience qu'ils n'ont plus le choix, qu'ils doivent repenser leur ville pour la rendre plus résiliente face aux bouleversements sociaux, économiques, climatiques et culturels actuels. Mais cela prendra du temps.

La question de l'aménagement des zones d'activités en périphérie des villes est notamment cruciale. Pensez-vous que l'on puisse y recréer du lien à la nature ?

C'est complexe mais c'est possible ! Pour renaturer ces espaces bitumés et y ramener du beau et du vivant, il faut d'abord retrouver leurs qualités intrinsèques (relief, eau, sol), qui ont été trop longtemps niées. Il n'y a pas de recette unique : c'est le territoire et son héritage géographique, social et culturel qui nous donnent les clés de sa transformation. En réalité, c'est là encore du bon sens.

Propos recueillis par Laure de Charette, *Midi Libre*

DU CHAMP À L'ASSIETTE

Ils veulent créer une Sécurité sociale de l'alimentation

À Dieulefit, dans la Drôme, des citoyens ont créé un collectif pour mettre en place une Sécurité sociale de l'alimentation. Un dispositif pour permettre à chacun, fortuné comme précaire, d'avoir accès à des aliments de qualité. Le projet devrait voir le jour fin 2024.

Acheter des tomates goûteuses, un bout de fromage ou un filet de poisson sans être bloqué par son porte-monnaie. Voilà le principe de la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA), un concept expérimenté un peu partout en France et bientôt à Dieulefit (Drôme).

Un collectif, composé de deux salariés et d'une quarantaine de bénévoles actifs, travaille sur la question. « On aurait des bureaux ouverts au public et une grille qui indiquerait qu'avec tel revenu, la cotisation est de tant, explique Julie Yon, membre du collectif de la SSA. Ça débloquerait une allocation à dépenser dans des lieux conventionnés : dans des boutiques de produc-

teurs, chez des paysans ou des artisans, par exemple. » Les plus démunis auraient une cotisation plus faible que leur allocation, et inversement pour les plus fortunés, de façon à créer un système équilibré. « Chacun pourrait manger de façon digne. » Quel serait l'avantage pour ceux qui cotisent plus ? « Ils participeraient à un autre modèle de société et se protégeraient eux aussi, en cas de chômage ou de maladie par exemple. »

« Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production »

Soutenu par la Ville et la communauté de communes, le collectif a mené une expérimen-

tation sous forme de marché. « Pour nous, celle-ci a toujours été provisoire. » En avril dernier, un Comité local de l'alimentation a été créé. Il se consacrera à la SSA. « On a choisi 22 personnes représentatives de la société, selon des critères d'âge, de genre, de revenus, de composition du foyer ou encore d'ancienneté sur le territoire. »

Ils vont plancher sur deux points épineux : les montants des cotisations et allocations et les critères de conventionnement. « Ce n'est pas simple. Il y a les questions de localité, de label... auxquelles les réponses ne sont pas binaires. Derrière, il y a l'idée de transformer notre modèle de production. »

Le collectif espère lancer une phase pilote fin 2024 avant une généralisation à la communauté de communes. « Comme pour la santé avec la Sécu, l'alimentation deviendrait une affaire collective. Là-dedans, il y a éminemment une question de santé publique, souligne celle qui est infirmière de



métier. L'obésité, le diabète ou encore l'hypertension sont des maladies liées à l'alimentation, que l'on retrouve davantage dans les populations les plus précaires. »

Par Clara Guichon, Le Dauphiné Libéré

Le Collectif de la Sécurité sociale de l'alimentation est animé par une quarantaine de bénévoles actifs et deux salariés. Ils construisent ensemble le projet.

PHOTOS COLLECTIF DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION



En quête de demain

fête ses 3 ans !



Depuis 2021,
En quête de demain c'est...

242	13,6	7
articles partagés	millions de lecteurs dans sa version papier	millions de lecteurs dans sa version digitale



En quête de demain est une opération initiée et coordonnée par Sparknews. Acteur pionnier du journalisme de solutions et de l'impact positif, Sparknews fait émerger de nouveaux récits auprès des médias, des acteurs de la culture et des entreprises.

Le saviez-vous ?

Le supplément que vous tenez entre vos mains se trouve aujourd'hui chez tous les marchands de journaux de France.

Et c'est le 6^{ème} d'une longue série !

Lancé en 2021, *En quête de demain* est le fruit d'une collaboration inédite entre 52 titres de la presse quotidienne régionale.

Toute l'année, les rédactions travaillent de concert. Accompagnées par Sparknews, elles rédigent des articles consacrés aux enjeux écologiques et sociaux de nos territoires et aux initiatives qui y répondent. Ensuite, elles mettent tout en commun !

Ainsi, vous pouvez découvrir des projets et des personnalités inspirantes de votre région, mais également d'autres régions de France, qui œuvrent pour une transition des territoires juste et durable.

Agriculture, alimentation, eau, énergie, mobilité, habitat, biodiversité, océan, forêts, économie circulaire, santé, inclusion... toutes les dimensions qui peuvent toucher notre quotidien sont abordées.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 27 novembre pour la prochaine édition !

DU CHAMP À L'ASSIETTE

De décharge à maraîchage : le Talus, ce lieu qui verdit Air Bel

Artichauts, oignons et autres aromates sont cultivés sur les 800 m² du Jardin du Talus à quelques pas de la cité d'Air Bel. Reportage dans ce lieu atypique du 11^e arrondissement de Marseille.

Aux confins des 11^e et 12^e arrondissements de Marseille, à proximité de la voie ferrée et à deux pas des tours d'Air Bel, deuxième plus grande cité de Marseille, trône un îlot de verdure : le Talus. Ferme urbaine, ou plutôt « lieu d'expérimentation » selon Hippolyte Le Bougnec, responsable administratif et financier, salarié de l'association depuis bientôt trois ans. « En 2018, quand on a repris le lieu, c'était une décharge sauvage. Il y avait des gravats et des carcasses de voitures. En quelques mois, on a réussi à transformer le lieu en ferme urbaine », raconte-t-il, enjoué, assis dans un fauteuil de l'espace « jardin ». Depuis l'été 2018, le Talus produit artichauts, tomates, radis, choux et autres aromates sans intrant chimique, fournissant aux habitants du quartier des produits de qualité à un prix abordable.

Le Talus comprend trois serres et 800 m² de terres agricoles destinées aux expérimentations et au maraîchage, et un espace de repos pour le côté jardin. Le côté village, lui, est constitué d'une grande terrasse et de plusieurs conteneurs qui accueillent, entre autres, une cuisine professionnelle, ouverte les mercredi et samedi, et d'autres associations, comme Mycotopia, producteurs de champignons made in Marseille.



À proximité de la voie ferrée et à deux pas des tours d'Air Bel, trône un îlot de verdure : le Talus. PHOTOS S.V.



Pour 52 euros par an, il est possible d'avoir accès à son bac potager de 1 m² pour cultiver ses légumes.



« Pour qu'on puisse cultiver, le centre de compostage de Frais-Vallon est venu répandre une couche d'un mètre cinquante d'épaisseur de compost sur le sol, explique Hippolyte. C'est sol vivant nous a permis de produire et de mettre à la vente, en quelques mois ». « Les vers de terre et autres micro-organismes permettent une aération naturelle du sol, ce qui nous permet de produire toute l'année, sans intrant », conclut-il. L'espace est ouvert à chacun. Sous réserve d'une adhésion à prix libre, les Marseillais peuvent venir cueillir des légumes

et participer aux chantiers d'entretien du jardin : bâchage, semis et autres désherbages. Pour 52 euros par an, il est aussi possible d'avoir accès à son bac potager de 1 m² pour cultiver ses légumes. Cette formule permet l'accès au jardin 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour pouvoir s'organiser à l'envi et pourquoi pas, profiter du soleil dans l'un des fauteuils, mis à disposition dans l'espace détente du jardin.

« Est-ce que je pourrais avoir un seau madame, s'il vous plaît ? », demande un minot à Rebecca Davy, chargée de com-

munication, avant de repartir en courant vers sa mère qui s'occupe de sa parcelle. En cette après-midi de printemps, le mistral souffle fort sur les parcelles, ce qui ne décourage pas les quelques adhérents et autres bénévoles venus s'occuper du jardin.

« J'ai découvert le Talus via une formation sur la transition écologique et j'ai tout de suite voulu postuler pour venir faire du maraîchage ici », raconte le sourire aux lèvres, Dimitri, ex-volontaire en service civique et handicapé visuel.

Devenu bénévole, il s'apprête à désherber des parcelles. « Je suis parti de zéro, j'y connaissais rien et aujourd'hui, je suis capable de planter de nouveaux légumes, d'expérimenter de nouveaux semis. J'ai la liberté de faire ce que je veux ! », développe cet habitant du quartier qui loue l'accueil qui lui a été réservé et le bonheur que lui confère l'accès au jardin.

Un tiers-lieu ouvert sur le quartier

« On s'est vite rendu compte qu'avec notre petite superficie, la vente de légumes, ne couvrirait pas le salaire de notre maraîcher. On s'est donc orienté vers un modèle économique différent », explique Hippolyte Le Bougnec. Si la culture durable des fruits et légumes de saison reste au cœur du projet, des formations autour de l'agroécologie, de l'alimentation durable, de la transition écologique et des animations socio-culturelles sont proposées. « La programmation culturelle comme les jardins sonores, ça nous permet de faire connaître le lieu, de faire venir des gens, de vendre des bières et aussi des repas », étaye Rebecca Davy, en parlant des concerts organisés tous les mercredis et vendredis soir à la saison. « Tous nos repas sont végétariens. C'est aussi ça l'alimentation durable. Ça nous permet de recycler nos invendus du jardin », précise-t-elle.

Le Talus fête ses six ans et compte plus de 5 000 adhérents. Il espère pouvoir continuer à développer ses liens avec les habitants du quartier et leur proposer toujours plus de projets.

Par Stéphane Vidal, La Marseillaise

Programmation à retrouver sur letalus.com

À Mouans-Sartoux, l'art et la manière de faire comprendre la transition aux habitants

Entre Cannes et Grasse, Mouans-Sartoux, modeste ville aux 10 000 habitants, fait office d'incubateur d'idées pour la transition écologique. En tête : la conversion, dès 2012, de ses cantines au bio, avec création d'une régie agricole. Potagers citoyens, ateliers cuisine, démocratie participative... Les projets poussent ici comme les herbes folles et piquent la curiosité de médias et d'élus du monde entier. Mais encore faut-il que les habitants s'en saisissent. Pour cela, Chloé Adelheim, designeuse, a pensé les cartes « Dévorer la ville »,

offertes dans plusieurs lieux. Couplées à des briques ocre, garnies d'informations et disposées dans l'espace public, celles-ci guident les passants de l'ancienne aire de séchage du blé aux jardinières de la vieille ville où glaner librement légumes et plantes, en passant par le four à pain communal, les jardins partagés, le terrain agricole municipal, l'épicerie sociale... Entre bitume et dépaysement, le circuit invite à regarder la ville autrement. À faire, avec une médiation.

Par Aurélie Selvi, Nice-Matin



Dans les ruelles de la vieille ville, le parcours nous guide vers des jardinières où glaner librement des plantes aromatiques.

L'historien mouansois, Michel Gourdon a transformé les anciennes écuries du château de la ville en musée du patrimoine agricole local.

PHOTO © FRANCK FERNANDES/NICE-MATIN





France terre de LAIT

NOURRIR AUJOURD'HUI & DEMAIN

En cette Journée Mondiale du Lait, célébrée le 1^{er} Juin et initiée par la FAO*, la filière laitière française met à l'honneur les femmes et les hommes qui font le lait :

« Nous, producteurs de lait, industriels privés et coopératives, distributeurs restaurateurs et fromagers, avons confiance en l'avenir parce que notre mission à tous est de garantir notre souveraineté alimentaire. Notre fierté est de vous proposer tous les jours de bons produits laitiers.

Face aux défis économiques, environnementaux et sociétaux, notre démarche de progrès France Terre de Lait réaffirme notre volonté de vous nourrir aujourd'hui et demain. Retrouvez nos engagements sur franceterredelait.fr *»

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

photographie retouchée

franceterredelait.fr

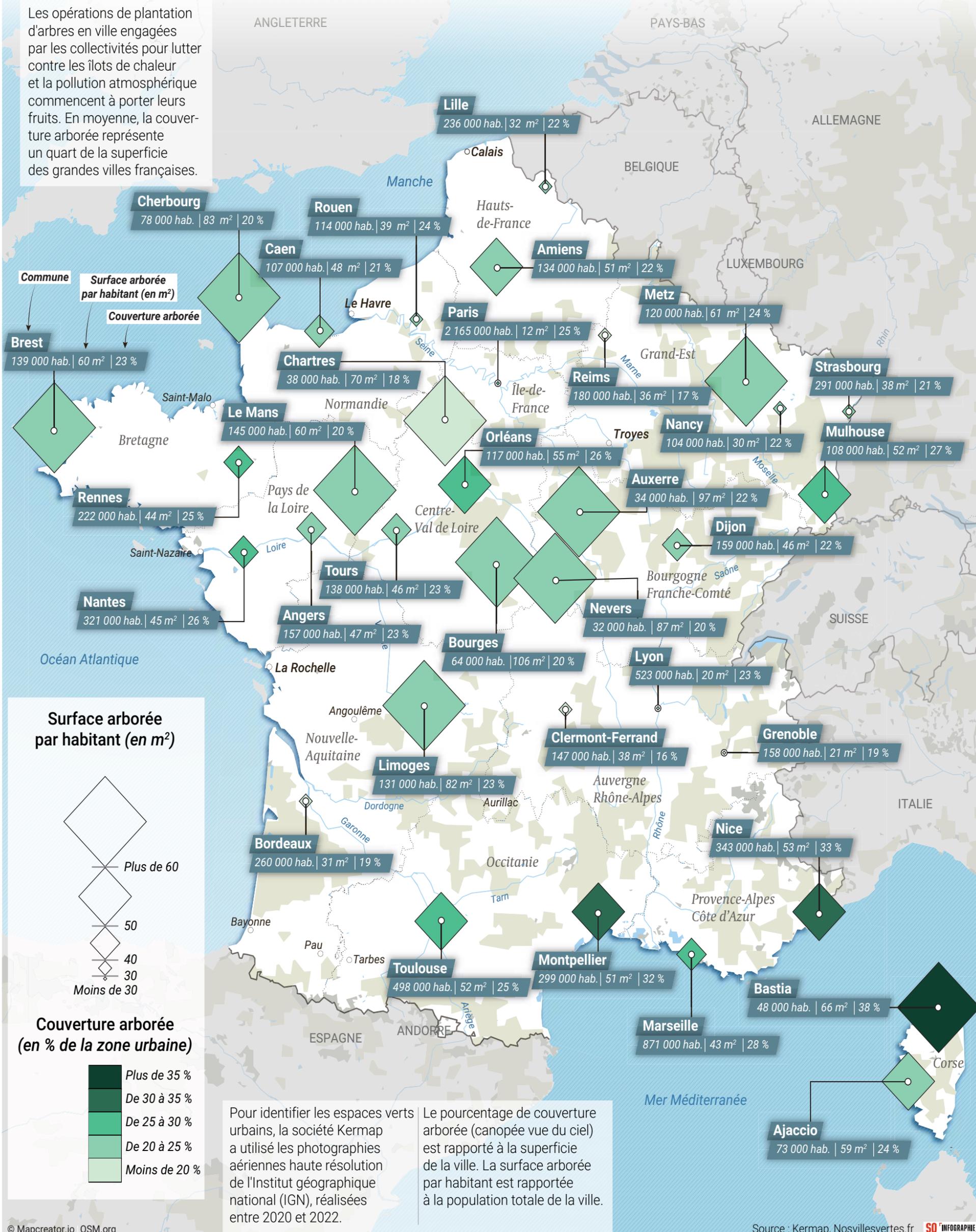


France terre de LAIT



Le grand retour des arbres en ville

Les opérations de plantation d'arbres en ville engagées par les collectivités pour lutter contre les îlots de chaleur et la pollution atmosphérique commencent à porter leurs fruits. En moyenne, la couverture arborée représente un quart de la superficie des grandes villes françaises.



DES OCÉANS AUX FORÊTS

Le Thérain. Corriger les erreurs humaines pour que la nature reprenne son cours

Curer le cours d'eau à la pelle mécanique, depuis des décennies, était contreproductif. Alors le syndicat en charge du Thérain, l'une des principales rivières de l'Oise, a décidé de redonner vie aux marais. Avec succès.

On a complètement inversé la logique », se remémore Jean-Louis Vandeburie, président du Syndicat des intercommunalités de la vallée du Thérain (SIVP). « Quand vous y allez en mettant des bottes, ça passe mieux qu'en petits souliers vernis ». L'élus se souvient de cette époque où, avec le syndicat, il a dû rencontrer des dizaines de propriétaires, riverains, agriculteurs, forestiers. Il fallait les convaincre de redonner à la rivière son fonctionnement normal. C'est-à-dire sa capacité à déborder dans la nature. « C'était aussi dans leur intérêt : 99% des propriétaires ont accepté », se félicite Jean-Louis Vandeburie.

Retour en arrière : il y a une vingtaine d'années, et même avant, les 22 communes du SIVP, entre Beauvais et Montataire, sont régulièrement inondées. Prenant sa source dans l'Oise normande, le Thérain est, avec l'Aisne, l'un des deux principaux affluents de l'Oise. Les plus anciens n'ont pas oublié les crues de 1995, 1999 et surtout 2001 avec une trentaine d'arrêtés de catastrophe naturelle.

« La technique était alors de curer la rivière pour faire en sorte que l'eau s'écoule plus vite en aval », se souvient aussi Denis Collinet, directeur du SIVP, perplexe sur ce passé pas si lointain. « Non seulement ça ne changeait pas grand-chose, mais en plus les villes prenaient cher car à cause de leur urbanisme, on ne pouvait pas y creuser le lit comme en pleine campagne. »

Pensant apporter des réponses, l'humain, au fur et à mesure de ses interventions, a déconnecté la rivière de ses zones naturelles d'expansion. C'est l'époque où la vallée du Thérain est jalonnée de merlons sur plus de vingt kilomètres ; la terre, sur plusieurs mètres de haut, retirée de la profondeur du fleuve. Sauf que ces buttes, répertoriées sur la moi-

tié de la partie du cours d'eau gérée par le syndicat, ne font que l'isoler des marais privés de leur rôle d'éponge.

« On creusait à tout-va sans se soucier des communes à côté qui voyaient l'eau arriver plus vite », ajoute Jean-Louis Vandeburie. De 2001 à 2006, se déroule une importante étude consistant cette fois à creuser une vaste retenue d'eau (un million de m³) qui aurait été alimentée par des pompes et des tuyaux. Pour un coût de deux millions d'euros, le projet est finalement rejeté par les élus. « C'est alors que nous avons recruté un technicien de rivière avec un objectif plus vertueux et moins grand gabarit », poursuit Denis Collinet. L'homme en question, Hugues Liégeois, se rend vite compte de la nécessité d'en revenir à une solution plus douce et durable.

Des merlons sur plus de 20 kilomètres

Avec l'approbation des propriétaires des berges, une centaine de merlons sont arasés, sept ouvrages de reconnexion avec les marais et les rus créés, une re-végétalisation entreprise sur 8,5 kilomètres. De son côté, la SNCF reprend l'entretien de six kilomètres de fossés. Financée à 80% par l'agence de l'eau Seine-Normandie pour son caractère exemplaire, l'opération n'a coûté que 200 000 euros. Dix fois moins que le bassin de retenue géant d'abord envisagé.

Selon les estimations basées sur la plus grande crue connue, celle de 2001, 730 hectares de zones naturelles peuvent de nouveau remplir leur rôle. En cas de pic de crue, les zones urbaines aval gagnent 15 heures pour se préparer ; un gain de temps important en pareille circonstance. Dans le cadre d'une crue plus régulière, l'estimation de stockage est de 150 000 m³, de quoi voir venir.

Du côté de Mouy, des travaux de remise du Thérain dans son ancien lit.
PHOTO SIVP



L'équipe du SIVP, de gauche à droite : Hugues Liégeois, technicien, Denis Collinet, directeur, Jean-Louis Vandeburie, président.

« Avec les conséquences du réchauffement climatique, le risque existe toujours, modère Denis Collinet. Mais ces cinq dernières années, aucune commune en aval n'a eu à subir de dommages aux biens et aux personnes. Même lors de l'orage exceptionnel de juin 2021 qui a marqué Beauvais. » Quant aux crues de l'hiver précédent (janvier 2021), les six marais le long de la rivière ont permis de retenir plus d'un million de m³ d'eau. Aucune voirie n'a été submergée plus de deux jours.

Selon le SIVP, le travail mené a permis le retour « d'une conscience humaine sur l'importance de l'ennement des zones humides ». En outre, des espèces inféodées au milieu ont fait leur réapparition. « Depuis les années 70, on avait complètement pris le problème à l'envers, résume Denis Collinet. Sans compter que la tourbe résultant des inondations est le meilleur piège au monde pour stocker le carbone. »

Par Pascal Mureau,
Le Courrier picard

Les cours d'eau retrouvent leur lit d'origine

Depuis 2020, le SIVP est passé du statut de syndicat de rivière à celui de syndicat de bassins comprenant 550 kilomètres de cours d'eau le long de 175 communes pour 175 000 habitants. L'équipe de passionnés du SIVP poursuit actuellement un important travail visant à remettre à leur place les cours d'eau déviés de leur lit originel au fil du temps. Là encore l'opération a pour but de limiter les débordements, aussi de réalimenter des moulins, comme prochainement dans le bas de Beauvais.

Le Landion, un cours d'eau qui revit

Dans le sud de l'Aube, à la limite de l'Yonne, des travaux d'ampleur ont redonné un nouveau souffle à un cours d'eau. Retrouvant ses méandres, le Landion a gagné en débit. Dans le même temps, 500 hectares de cultures ont été passés en bio, et trois hectares d'amandiers ont été plantés au bord de l'eau. Côté biodiversité, c'est un cours d'eau qui revit avec une flore et une faune adaptées. Le projet a été salué à AdNatura, salon national des professionnels de l'écologie et de la biodiversité. Les travaux de reméandrage du Landion y ont reçu le prix du jury.

Par Anne-Claire Gross, L'Est éclair



En 2021, le Syndicat mixte du bassin-versant de l'Armançon engageait des travaux de reméandrage sur le Landion à Chesley et Étourvy.

PHOTO © ARCHIVES SMBVA

Bâtir bioclimatique et en circuit court ?

Ces Varois l'ont fait et partagent leur mode d'emploi

À Sillans-la-Cascade, ce couple de Varois a construit une maison sobre en énergie, en utilisant des matériaux du coin : paille des agriculteurs voisins, terre et pin d'Alep de leur terrain. Budget, méthode, entraide, difficultés et satisfactions... Doriane et Sylvain racontent comment ils ont relevé le défi.

OK sur le papier, mais concrètement, comment on s'y prend ? À Sillans-la-Cascade, dans la campagne varoise, Doriane, professeure de théâtre, et Sylvain, éleveur de brebis, ont relevé le défi.

En face d'une prairie où paissent les 250 brebis laitières de la ferme, une maison de 90 m² a poussé. D'extérieur, elle ressemble à toutes les bâtisses fraîchement achevées et dont les finitions se feront peu à peu : la terrasse est encore en terre, on s'y déchausse sur une planchette en bois, un tas de sable de chantier a été transformé en terrain de construction... de châteaux par Lilia, 4 ans, troisième membre du chaleureux foyer.

Plein Sud, c'est d'abord la large façade de baies vitrées qui impressionne. À l'intérieur, en ce midi d'octobre, les rayons du soleil baignent la pièce à vivre jusqu'à la cuisine ouverte, au fond. Et il fait bon. Dans le salon, le seul système de chauffage est un poêle à bois, aux dimensions dérisoires pour la hauteur du plafond. Dès la conception, l'attention a été portée sur les performances énergétiques.

Parcours du combattant

« Avant, on vivait dans un appartement à Aups mais c'était une passoire thermique. On payait 200 euros par mois d'électricité, sans chauffer toutes les pièces. Et on se pelait, littéralement », se remémore Doriane.

En 2020, alors que leur fille est encore bébé, le couple se lance et acte de construire « une maison bioclimatique, la plus autonome possible » sur un terrain de l'exploitation familiale,



Paille, terre, pins d'Alep... Pour construire leur maison bioclimatique, Doriane et Sylvain ont utilisé des matériaux en circuit (très) court. PHOTOS PHILIPPE ARNASSAN

reprise par Sylvain et son associé 12 ans plus tôt. Il se tourne d'abord vers un bureau d'études du coin, spécialisé dans l'habitat durable et instigateur du réseau Eco-bâtisseurs. Sylvain sort une feuille de papier A3, la déplie sur la table de récup du salon. Un croquis de la bâtisse, telle qu'elle est érigée aujourd'hui, s'affiche. « Quand on l'a vu, ça a été le coup de cœur. On l'a punaisé dans notre appart, comme un objectif. »

Les galères arrivent ensuite. Le couple bataille un an pour obtenir un permis de construire. Le terrain est classé, à tort, en zone inondable. Une étude doit prouver le contraire. Il faut aussi montrer patte blanche sur le risque incendie et assurer que des zones de pompage existent tout près en cas de feu. Puis, partir à la recherche du sésame : le prêt immobilier. « À la base, on avait pour projet de faire beaucoup d'auto-construction et de sortir une maison autour de 180 000 eu-

ros », ajoute Sylvain.

Mais les banques ne suivent pas. Elles exigent une assurance décennale. Un courtier décroche le crédit, au prix de quelques concessions. La toiture et les fondations seront confiées à des artisans agrées. Doriane et Sylvain seront toutefois maîtres d'œuvre du chantier, qui coûtera 80 000 euros de plus. L'aménagement de la terrasse, entre autres, ainsi que la finalisation de la mezzanine et de l'escalier qui y mène attendront un peu plus tard...

Des matériaux locaux

Le principe de la bâtisse : de solides fondations en béton, pour pallier le sol argileux, sujet au retrait-gonflement qui peut fissurer les maisons exposées à la sécheresse. Puis, une ossature bois contenant une isolation en botes de paille. « On s'est fourni chez des voisins céréaliers », glisse Sylvain. Sur les botes, plusieurs couches de terre argileuse (du terrain), de sable et de paille broyée viennent parfaire les murs, recouverts en certains

endroits d'une forme plus écolo de placo. Sur la façade extérieure, un enduit à la chaux.

Objectif : tirer profit des vertus de ces matériaux naturels, en les combinant. Dans les murs : de la masse d'inertie, « pour protéger de la surchauffe. Les calories vont mettre 12h à la traverser. Ce qui permet de se passer totalement de climatisation et de conserver de la chaleur dans les périodes froides », détaille l'architecte Bruno Bazire. La dalle épaisse, composée aussi de cailloux du terrain, joue le même rôle. Au Sud, l'avancée de toiture, au tracé calculé en fonction de la localisation du soleil, permet à ses rayons de pénétrer plus ou moins la maison selon les saisons. Dans les enduits intérieurs, l'argile se charge de réguler l'humidité ; sur la façade, la chaux, très poreuse, permet à la maison de respirer...

Pour faire baisser les coûts, l'ossature des murs est aussi ultra-locale. « On a fait face à la hausse des prix du bois. Entre le devis signé en 2020 et le début du chantier en octobre 2022, il y avait 25 000 euros de plus. On

a réfléchi et décidé d'utiliser des pins d'Alep du terrain, en préparant nos troncs, puis en faisant appel à une scierie mobile », décortique Sylvain.

Un chantier-aventure

Afin d'arriver à ses fins, le couple s'est engagé, formé. Et l'a joué collectif. En mars 2022, des volontaires, rencontrés sur le site Twiza, réseau d'entraide en faveur de l'habitat écologique, les ont ainsi aidés à poser les botes de paille.

« Une employée de la mairie de Paris, un baroudeur qui est devenu un ami, un couple de Marseille, une jeune femme de Forcalquier, mon parrain aussi... L'ambiance était super bonne. En échange de leurs services, on les choyait avec de bons plats et on les hébergeait », raconte Doriane, comblée par la « dimension humaine » du chantier. Posé dans son salon, la nature en vision panoramique, le couple reconnaît que construire la bâtisse de ses rêves a réclamé « du temps et de l'énergie » mais que cela en valait largement la peine.

Par Aurélie Selvi, Nice Matin

Pour l'électricité, vous avez le choix :

verte

verte

Depuis 2016, pour mieux vous accompagner dans la transition énergétique, ENGIE propose uniquement une électricité verte, certifiée à 100 % par des garanties d'origine renouvelable, pour tous ses nouveaux contrats.*



The ENGIE logo consists of a white curved line above the word 'ENGIE' in a white, lowercase, sans-serif font.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Électricité verte : pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émis(es) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

ENGIE : SA AU CAPITAL DE 2 435 285 011€ - RCS NANTERRE 542 107 651.

Logement : à Brest, on construit sur les toits

Elles permettent de densifier l'habitat, dans un esprit de développement durable et en répondant aux nouvelles attentes de la population. Dans le Brest reconstruit d'après-guerre, les surélévations d'immeubles ou de maisons gagnent petit à petit du terrain.

Il faut lever le nez pour les voir. Au-dessus du centre commercial Coat-ar-Gueven, dans la très passante rue Jean Jaurès de Brest, une rotonde a été posée sur le toit. En haut de cet autre bâtiment, à deux pas de la rue de Siam, un peu plus bas, un étage a été ajouté avec un décrochage derrière une corniche, dit en « attique ».

Perchés au-dessus de la ville, ces logements en surélévation sont apparus au compte-goutte, ces dernières années, dans les quartiers brestois. Les programmes privés ont été les premiers à faire le pari de la hauteur.

Tout en haut de Coat-ar-Gueven, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Avec l'accord de la copropriété et de l'architecte des Bâtiments de France, il a plus que doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex de 380 m², offre une vue panoramique sur la ville, depuis le CHU Morvan jusqu'à la rade, en passant par la mairie.

Encore plus près de la mer, le T4 de Chantal et Patrick Bru a lui aussi été créé de toutes pièces au-dessus du bâtiment, dans le cadre de la réhabilitation d'un ancien hôtel, en 2023. Il domine les toits de zinc de l'hyper-centre et offre des entrées de lumière incroyables.

« Une opportunité » qu'a saisie le couple, avec quelques contrain-

tes. « Dans une construction neuve, les espaces communs et les ascenseurs auraient été plus larges. Il y aurait eu des garages à vélo, peut-être même un balcon », souligne le couple de retraités.

À 4000 euros le m², l'opération ne s'adresse pas non plus à toutes les bourses. « Surélever coûte plus cher de 10 à 15% le m² », rappelait en 2023, au Télégramme, la directrice en recherche urbaine et architecturale chez Upfactor Géraldine Bouchet-Blancou.

Une solution parmi d'autres

Mais dans un contexte de renouvellement urbain, sur un territoire contraignant par sa géographie et la loi Zéro artificialisation nette (ZAN), le réhaussement des maisons ou des immeubles attire aussi l'œil des pouvoirs publics. « C'est une solution parmi d'autres, avec des matériaux souvent légers et durables, qui stimule une réflexion d'ensemble », note la vice-présidente de Brest Métropole chargée de l'urbanisme Tifenn Quiguer. Ces programmes sont forcément plus longs et étudiés au cas par cas, « en fonction de la structure du bâti et des discussions quand il s'agit d'une copropriété », note l'élue.

La collectivité se félicite d'avoir déjà accompagné plusieurs réhabilitations complexes, avec surélévation. « On a ainsi tra-



Tout en haut de la galerie commerciale de Coat-ar-Gueven, c'est un particulier qui a racheté l'appartement du quatrième étage, en 2008. Il a doublé la surface en rajoutant des pièces sur le toit. Son duplex de 380 m² offre une vue panoramique sur la ville. PHOTOS LIONEL LE SAUX

vaillé avec la Semp (Société d'économie mixte de portage immobilier) sur une copropriété dégradée quartier de Recouvrance, qui a aussi bénéficié des aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ». De l'acquisition à la réalisation, il aura fallu plus de dix ans. Les 25 petits logements se sont transformés en 12 appartements traversants, dont un intégré sur le toit.

Souvent du haut standing

« Un autre gros projet, dans le même esprit, vient de démarrer sur du logement insalubre à Kerinou, prolonge Tifenn Quiguer. Dans l'hyper-centre, nous misons également beaucoup sur la grande

opération de régénération urbaine Siamorphose, où nous accompagnerons deux premières copropriétés d'ici 2025 ».*

En attendant, le chantier qui attirera bientôt tous les regards vers le ciel est la réhabilitation privée de l'ancienne Caisse d'Épargne Réveillère. Face à la gare de Brest, le bâtiment va héberger d'ici juillet 2025 des bureaux et treize appartements, dont un logement surélevé de 225 m², avec ossature bois. « Je suis très fier de garder ce patrimoine. Réinvestir du logement en centre-ville commence de toute façon toujours par des opérations de prestige », souligne l'investisseur associé de la SARL Voltaire, André Tésan.

Dans ce bâtiment de haut stan-

ding en cours de commercialisation, rien ne va être vendu à moins de 8 000 euros le m². Tout est fait sur-mesure. Vu du haut, les différences de niveaux entre les toits sont flagrantes. L'architecte Tony Bougaran (Cap Architecture), qui réhabilite avec de la hauteur depuis dix ans, en atteste : « Il existe encore énormément de place pour réaligner la ville ».

Par Sophie Prévost, Le Télégramme

* En 2016, Brest métropole a engagé une procédure d'insalubrité pour deux immeubles inhabités et délabrés du quartier de Kerinou, avant de les racheter. Ils vont désormais être réhabilités et accueilleront douze logements. L'ensemble sera surélevé d'un étage en bois.

Associative, municipale... Deux méthodes azuréennes pour faire passer les cours de récré au vert

En France, de 2010 à 2020, une surface équivalente à « près de 5 terrains de football » a été bétonnée toutes les heures, selon le ministère de la Transition écologique. Face à l'augmentation des canicules et des inondations, et si l'adaptation se jouait aussi... sur le sol des cours de récré ? C'est le projet mené par de nombreuses communes, avec des modes d'emploi différents. À Vence, dans les Alpes-Maritimes, une première école a troqué son revêtement en caoutchouc pour des copeaux de bois dès 2021. Ingrédients de la réussite : « Créer un vrai projet,



À Vence, dans les Alpes-Maritimes, les enfants de la maternelle des Baous se sont appropriés les totems en bois et s'en servent comme sautoir.

PHOTO D'ARCHIVES © ERIC OTTINO

pour que tout le monde se sente concerné : enseignants, parents, enfants, équipes du périscolaire, d'entretien », détaille Jérôme Bucher, ex-directeur des services techniques. À Saint-Martin Vésubie, c'est l'association Les potagers de la Vésubie qui fait germer des carrés potagers au sein de l'école du village. Avec son système D, elle a décroché 1 500 euros de la mairie, négocie les prix avec des jardineries du coin... L'écueil : « Trouver des forces vives pour l'entretenir l'été ». Histoire de ne pas faire faner les bonnes volontés.

Par Aurélie Selvi, Nice-Matin



ON PEUT FAIRE BASSE CONSOMMATION ET HAUT NIVEAU DE CONFORT À TOUS LES ÉTAGES



La rénovation énergétique est le chantier du XXI^e siècle. En Europe, 85% des bâtiments existants doivent ainsi être modernisés⁽¹⁾. Chez Saint-Gobain, la rénovation énergétique est au cœur de notre savoir-faire. Chaque jour, nous imaginons des solutions innovantes⁽²⁾ pour les professionnels et les particuliers avec des matériaux plus légers et à faible impact carbone, des isolants à haut rendement énergétique, des vitrages de haute technologie pour réduire l'empreinte environnementale des immeubles collectifs et des maisons individuelles et améliorer le bien-être et la santé des habitants. Concevoir des solutions pour des bâtiments plus confortables, plus économes en énergie et en ressources, c'est le défi que nous nous engageons à relever pour une construction toujours plus durable.

[SAINT-GOBAIN.COM](https://www.saint-gobain.com)

(1) Étude Commission européenne 2024. (2) Retrouvez toutes les informations concernant notre engagement pour une construction responsable : <https://www.saint-gobain.com/sites/saint-gobain.com/files/media/document/2021-06/net%20zero%20carbon%20roadmap.pdf>.

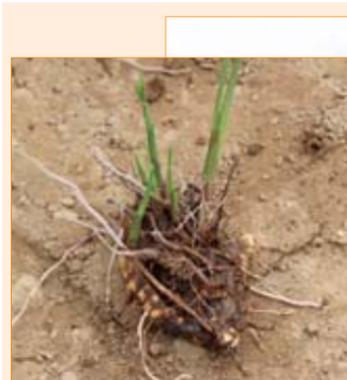
DE LA VILLE À LA CAMPAGNE

Le pari du miscanthus pour chauffer les bâtiments

La communauté de communes Bièvre Isère a équipé sa nouvelle salle omnisports d'une chaudière biomasse mixte bois-miscanthus. Un agriculteur local s'est porté volontaire pour produire la plante, dont la culture reste rare sur le territoire.

Le miscanthus, ou l'herbe à éléphant, est une plante ressemblant à un roseau, pouvant atteindre jusqu'à trois ou quatre mètres de hauteur selon les espèces. Outre servir à faire du paillage, il se révèle aussi être une source d'énergie très intéressante pour le chauffage.

C'est ce qui a été choisi pour chauffer la nouvelle salle omnisports de Saint-Jean-de-Bournay, en Isère. Sa chaudière biomasse mixte pourra consommer du bois, mais aussi du miscanthus. Le projet, porté par la communauté de communes Bièvre Isère, permet de « ne pas dépendre des énergies fossiles », explique Joël Gullon, président de l'intercommunalité. *Il fallait qu'on soit sur une chaudière biomasse, mais si on passe au tout bois, ça impactera nos forêts. Le miscanthus, c'est donc une piste nouvelle !* Pour chauffer le gymnase, la production de 2,3 hectares de plantes sera nécessaire chaque année, pour



Des rhizomes de miscanthus.



La parcelle au moment de la plantation.
PHOTOS BIÈVRE ISÈRE

Les premiers kilos de miscanthus alimenteront la chaudière du gymnase dès 2025.
PHOTO ADOBE STOCK

un rendement estimé à 13 tonnes l'hectare.

Pour éviter que le miscanthus ne fasse des kilomètres, Bièvre Isère a fait appel à un agriculteur de Saint-Jean-de-Bournay pour le produire. *« Il a fallu le convaincre d'y aller, car il ne gagne rien la première année »*, le temps que le miscanthus pousse, explique le président. Pour pallier ce manque à gagner, les deux parties se sont mises d'accord sur un prix d'achat à 150 euros la tonne. Un accord pour soutenir la filière agricole et avoir « une produc-

tion locale pour une consommation locale ». La première récolte est prévue courant 2024. Les plantes seront ensuite séchées, broyées, stockées et livrées par l'agriculteur. Les premiers kilos de miscanthus alimenteront la chaudière du gymnase dès 2025.

« On doit sortir des énergies fossiles »

Ce choix a, certes, entraîné un surcoût de 14 000 euros pour installer la chaudière biomasse mixte - auxquels il faut ajouter

186 000 euros de travaux spécifiques -, mais à l'arrivée, la facture d'énergie est estimée à 5 500 euros HT par an, contre 14 000 euros HT pour un chauffage au gaz. Et le miscanthus a aussi d'autres intérêts. *« Cela préserve la ressource en eau »*, souligne Joël Gullon. Car non seulement le miscanthus demande peu d'intrants, mais il a aussi des propriétés nettoyantes pour le sol. Or, *« la parcelle est sur un de nos périmètres de captage »*, de quoi aider à préserver la qualité de l'eau. La communauté de com-

munes étant propriétaire d'autres zones de captage, l'idée d'implanter à l'avenir d'autres parcelles de miscanthus n'est pas écartée.

Bièvre Isère serait, pour le moment, la seule collectivité à avoir parié sur le miscanthus comme énergie de chauffage en Isère, selon Joël Gullon. *« Mais on ne fait pas ça uniquement pour le prix : c'est parce qu'on doit sortir des énergies fossiles ! On ouvre des voies et c'est ça qui est important. »*

Par Lisa Rodrigues, *Le Dauphiné Libéré*

Niederhausbergen a la clef de la réussite pour un village cyclable

Niederhausbergen, petite localité de 1 600 âmes en périphérie de Strasbourg, a entrepris, avec l'Eurométropole de Strasbourg, une vaste politique d'aménagements de pistes cyclables et d'aide à l'achat de vélos.

Jean-Luc Herzog aurait pu être serrurier. Le maire de Niederhausbergen, village de 1 600 habitants au nord de Strasbourg, collectionne les clefs : celle de la mairie, bien sûr, mais aussi celles qui mènent à un panel d'endroits : Strasbourg, les communes voisines, la colline en surplomb du village, etc.

Et pour cause, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) a, depuis 15 ans, aménagé plusieurs pistes cyclables sur son ban communal, rebaptisées « clefs » par l'édile.

Il y a d'abord « la clef des villes », explique-t-il. Une voie goudronnée en 2009, à travers les champs, débouchant sur la zone d'activités d'une commune limitrophe, et, une dizaine de kilomètres plus loin, sur le centre de Strasbourg.

Puis, « la clef des champs ». Cette piste, tracée en 2014, relie un lotissement éloigné au cœur du village, où se situe école, bibliothèque et terrain de jeux. Sans passer par les rues bondées du centre, où les voitures des environs se pressent pour traverser le village, en direction

de l'autoroute. *« Les enfants ne sont pas censés prendre ces rues »*, précise-t-il.

« La clef des villages », longe en double-sens la route qui permet de traverser le village par l'ouest. Ou « si l'on a plus de temps, on peut passer par la piste des forts », qui mène au fort Foch, sur les hauteurs du village. Une piste permet d'y accéder depuis le village. Ce sera « la clef des forts ».

Au cœur de la commune, certaines rues étroites sont également devenues l'apanage des piétons et des deux-roues sans moteur. Si l'Eurométropole a déboursé 300 000 euros pour réaliser les liaisons extra-muros, tisser cette toile de pistes à l'intérieur du village a coûté environ 50 000 euros sur dix ans à la commune. Jean-Luc Herzog voit en cet ambitieux réseau de pistes une manière de sécuriser



Trois pistes cyclables ont été tracées entre Niederhausbergen et Strasbourg. PHOTO DNA FRANCK KOBİ

davantage les accès cyclistes, dans une commune traversée par 7 000 véhicules au quotidien. Et de permettre à ses habitants d'accéder à différents lieux, sans prendre leur voiture.

Et si l'on n'a pas de deux-roues ? Là aussi, le maire a imaginé une solution. La commune aide ainsi à hauteur de 100 euros ses administrés pour l'achat

d'un vélo neuf, au prix minimum de 475 euros, électrique ou mécanique. Sans condition de revenus.

« Tout effort mérite d'être accompagné », justifie-t-il. En quatre ans, ils sont une quarantaine à avoir bénéficié de ce coup de pouce.

Par Félicien Rondel, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*

DES COMMERCES AUX POUBELLES



Ludovic Lanouguère, responsable du projet LIFE-Zeus chez Monin. PHOTO PIERRICK DELOBELLE

Préservation de l'eau, Monin se veut modèle

Depuis cinq ans, le siropier Monin œuvre à démontrer la faisabilité d'une solution de recyclage de l'eau sur son site dans le Cher, associée à la valorisation des nutriments. Inédite dans son ampleur et par les techniques retenues, cette voie est entrée dans sa phase opérationnelle.

Il est le site le plus important du groupe. Celui d'où sortent chaque année 55 millions de bouteilles de sirop à destination d'Europe, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et du Brésil. Ancrage des sirops Monin, l'usine berruyère est en train de devenir une vitrine de sa capacité à innover, scrutée par les plus grands groupes de l'agroalimentaire. Son projet de réutilisation d'eaux usées traitées en cycle fermé est entré au printemps dans sa phase opérationnelle, et c'est bien une révolution qui se joue. Imaginé, rêvé, dès la perspective de création du nouveau site (effective en 2016-2017) et initié deux ans plus tard, il prend corps dans un moment de grande prise de conscience des effets du changement climatique sur le cycle de l'eau, qui s'est illustrée par la présentation, en mars 2023, du « plan Eau » qui a fixé un cap de 10% d'économies d'eau à l'horizon 2030 en s'appuyant sur la sobriété et les innovations technologiques.

Un soutien de l'Union européenne

Depuis Bourges, l'ambition du siropier, qui consomme près de 60 000 mètres cubes d'eau par an (dont 80% servant au nettoyage et rinçage des installations), était affichée. Si elle s'est d'abord déployée à travers une politique d'économies reposant sur une optimisation des usages et une organisation de la

production repensée, elle a pris une autre dimension avec le projet Zéro rejet, qui vise l'absence de rejets dans le réseau d'eaux usées ou le milieu naturel. La vision retenue : traiter l'eau pour la réutiliser dans l'usine en substitution de l'eau potable et valoriser les flux organiques et salins.

Plus de 60% d'économies d'eau espérées

Après une étude de la réglementation et des contraintes menée avec l'office international de l'eau, une technologie, soufflée par l'Insa Toulouse est choisie : la filtration membranaire, qui permet de séparer eau, sucre et sel. Utilisée pour dessaler l'eau de mer, elle n'a jusqu'ici jamais été retenue en Europe comme seule solution de traitement des effluents dans l'industrie agroalimentaire. C'est une première. « Il n'y a pas de traitement biologique, c'est moins coûteux en investissements et en fonctionnement, plus facile à déployer, plus intéressant en termes de rendement, de réutilisation de l'eau et de possibilité de valorisation des concentrats », avance Ludovic Lanouguère, chef de projet au sein de l'usine berruyère.

Pour concevoir et déployer cette technologie, un nouvel acteur intègre l'histoire : Chemdoc water technologies, spécialiste de la filtration membranaire. Le consortium obtient le soutien du pro-

gramme européen LIFE, permettant un financement public. Le nom du projet se précise alors : « LIFE-Zeus », pour Zero Liquid discharge water rEUSE (zéro rejet liquide-réutilisation de l'eau).

Cinq ans après les premières réflexions et la démonstration de la capacité à produire une eau conforme à la qualité d'une eau en contact alimentaire, le printemps 2024 a vu l'entrée dans la phase opérationnelle. Deux bâtiments sont ainsi sortis de terre sur le site de Bourges : le démonstrateur à l'échelle industrielle auquel est accolé un laboratoire de pointe, et une installation permettant de récupérer les sels minéraux contenus dans les effluents pour les réutiliser dans les opérations de régénération. L'heure est désormais à la production des premiers litres d'eau. « Il y aura un suivi de plusieurs mois de la maîtrise de l'installation avant de réutiliser l'eau d'ici en début d'année prochaine », précise Ludovic Lanouguère, qui espère « plus de 60% d'économies d'eau sur le site avec un taux de recyclage allant au-delà de 80% des effluents ». Les concentrats prendront la direction de méthaniseurs du Cher pour produire de l'énergie et/ou de l'épandage.

Valoriser les eaux non conventionnelles dans une usine agroalimentaire, réduire les prélèvements en eau par la réutilisation des eaux traitées : ce qui se joue à Bourges avec, pour la seule entreprise Monin, un investissement de 4 millions d'euros, est en tout point inédit. À terme, l'objectif est bien de dupliquer ce modèle dans l'ensemble des usines du groupe de la planète. Il est, aussi, de pouvoir transférer cette solution à d'autres industriels de l'agroalimentaire.

Par Valérie Mazerolle,
Le Berry Républicain

Après le bois, la Green Valley d'Épinal se tourne vers la chimie verte

Créé en 2009, le projet qui consistait à attirer des acteurs de la filière bois autour de la papeterie Norske Skog, la plus grosse d'Europe de l'Ouest, touche enfin ses dividendes. Deux milliards d'euros d'investissements y sont attendus.

Le projet pouvait paraître osé il y a 15 ans mais il est sur le point d'aboutir à l'un des plus importants pôles industriels de la région Grand Est. La Green Valley, imaginée dans les années 2010 par le papetier norvégien Norske Skog et le staff de la Communauté d'agglomération d'Épinal, se veut être le parfait exemple d'écologie industrielle et territoriale (ETI). L'idée était de réunir des entreprises liées à la filière bois et aux écomatériaux autour de la plus grosse papeterie d'Europe de l'Ouest.

Laquelle faisait profiter les nouveaux acteurs de ses emprises foncières mais aussi d'apports en énergie, notamment en vapeur ainsi que de ses sources d'approvisionnement en bois voire de ses résidus. C'est ainsi qu'en 2013, la société Pavatex, appartenant désormais au groupe alsacien Soprema, s'est installée dans les Vosges pour y fabriquer des panneaux isolants en fibre de bois. L'appui de Norske Skog a permis à Pavatex de réduire son investissement de départ de 20 millions d'euros, mais aussi ses coûts de fonctionnement de 15%. Pavatex a ainsi, pour se développer, créé une seconde ligne de production à 27 millions d'euros en 2020, puis a lancé la construction d'une nouvelle usine qui va abriter ses troisième et quatrième lignes de production sur l'éco-parc de Chavelot en face de la papeterie. Ce même éco-parc, qui devrait aussi accueillir une plateforme de massification bois, va désormais se tourner vers les activités liées aux énergies et à la chimie verte.

Ainsi, après Lhyfe, l'acteur français de l'hydrogène vert qui a annoncé son arrivée, deux bioraffineries devraient également s'installer sur la Green Valley. Celles-ci seront, comme leurs devancières, en lien avec la papeterie Norske Skog pour leur approvisionnement en énergie ou en matière première. Norske Skog vient d'investir de son côté 250 millions d'euros pour convertir l'une de ses deux machines à papier afin de produire du carton ondulé d'emballage et elle a aussi participé à financer une partie des 250 millions d'euros nécessaires pour ériger la plus grosse chaudière biomasse de cogénération de France pilotée par Green Valley Énergie. Outre ces 500 millions d'euros, qui sont rejoints par les 70 millions d'euros investis par Pavatex, ce sont donc au total près de 2 milliards d'euros qui devraient être investis sur la zone industrielle proche d'Épinal. Qui s'apparente de plus en plus à une Gold Valley pour le département des Vosges.

Par Philippe Nicolle, Vosges Matin



La Green Valley est un écosystème industriel, ici vu du ciel, qui s'articule autour de la papeterie Norske Skog et l'éco-parc de Chavelot. PHOTO NSG

DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF



En incitant les bénéficiaires à réparer eux-mêmes les objets abîmés auxquels ils tiennent, les bénévoles veulent aussi contribuer à réduire le sentiment de dépendance ressenti par certains d'entre eux à l'égard des associations.

PHOTOS
CHRISTOPHE HARGOUES



Louise Brosset (à droite) est à l'origine de ce dispositif inédit basé sur le principe du « faire ensemble ».

Le « Repair Lab » est un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté par la Croix-Rouge depuis janvier 2023, notamment dans l'Hérault.



Téléphone portable, vélo, doudou, chaussures : les affaires personnelles des personnes en exil ou en situation d'errance s'abîment vite et ont souvent besoin d'être réparées, recousues ou bricolées.

Avec son Repair Lab mobile

La Croix-Rouge répare bien plus que de simples objets

J' lance, sous forme de boutade, un monsieur édenté venu boire un café chaud en cette matinée d'avril bien fraîche, à l'unité locale de la Croix-Rouge de Montpellier Hérault située à deux pas du Jardin des Plantes. La machine à coudre Singer, les outils de bricolage, colles et rustines soigneusement disposés sur une table, extraits de la « chariotte-établi » multicolore où ils sont entreposés, ne soigneront peut-être guère les maux de l'âme de cette personne à la rue, mais pourraient bien l'aider à réparer ses affaires personnelles. Et parfois, tout est lié. « De nombreuses personnes en exil ou en situation d'errance sont confrontées à une détérioration de leurs biens personnels en raison des conditions difficiles dans lesquelles elles survivent. Souvent, elles ont peu de choses qui leur appartiennent, et elles y tiennent. Certains viennent faire réparer leur téléphone portable, leur vélo, le doudou de leur enfant ou des chaussures abîmées », explique Louise Brosset, 30 ans, à l'origine du « Repair Lab », un atelier mobile solidaire de réparation expérimenté depuis un an à Montpellier, Lyon et Calais.

Une aiguille et du fil noir à la main, elle s'évertue à enseigner à Kevin, un sans-abri, comment recoudre son pull noir troué en plusieurs endroits. « Si

La Croix-Rouge a lancé l'an dernier un atelier mobile solidaire baptisé le « Repair Lab », afin que les personnes en exil ou en situation d'errance puissent réparer elles-mêmes leurs affaires personnelles. Reportage à Montpellier, aux côtés de Louise Brosset, à l'origine de ce dispositif inédit.

j'avais des sous, j'en achèterai un autre, mais... », sourit-il. Et puis je l'aime bien, ce pull, il me tient chaud. Une dame visiblement épuisée attend patiemment son tour près de la table de réparation. Elle est venue prendre le petit-déjeuner à la Croix-Rouge et serre dans ses bras un sac à dos. « La couture est en train de se défaire, là, près de la fermeture éclair. Ce sac, c'est tout ce qu'il me reste de mon fils. Il est mort, il avait 21 ans. Il s'est suicidé. Alors j'y tiens ».

Une philosophie : « le faire-ensemble »

« Avec le Repair Lab, poursuit Louise Brosset, nous intervenons sur des campements, des squats, des bidonvilles. Pour les sites de plein air les plus importants, un camion de 20 m³ a même été entièrement équipé sur mesure. Mais l'idée, c'est le « faire-ensemble », pour que les gens apprennent à réparer eux-mêmes leurs effets personnels et qu'ils

en soient fiers. Car trop souvent, ils se retrouvent dépendants des acteurs humanitaires et ça peut contribuer à un sentiment de déshumanisation. Un jeune homme souriant d'origine africaine s'avance. Pantalon rouge, béret rouge : son surnom est Coquelicot. « Mon vélo est cassé, le problème vient du frein, je crois. J'en ai besoin tous les jours pour me déplacer. Vous pouvez le réparer ? » demande-t-il. « Je peux t'amener la semaine prochaine un nouveau câble de frein. On le changera ensemble, comme ça s'il s'abîme à nouveau, tu sauras le réparer tout seul » insiste Louise.

À ses côtés, Kevin, l'homme au pull noir troué, se plante l'aiguille dans le doigt. Normal, c'est une première ! Assis non loin sur une chaise en plastique, Christophe s'affaire depuis dix minutes à retirer la couture abîmée de sa sacoche. « C'est important ce qu'elle dit là. On doit apprendre à se débrouiller nous-même, on ne peut pas toujours compter sur les autres », explique ce

Martiniquais en grande précarité. Il habite dans une maison sans électricité et a perdu son travail de magasinier. « Les journées sont longues, vous savez », soupire-t-il. Justement, le Repair Lab permet aussi à ceux qui veulent apprendre à bricoler ou à ceux qui savent déjà - de nombreux migrants originaires du Soudan, du Bangladesh ou du Pakistan sont de parfaits couturiers - de s'occuper, de travailler de leurs mains et de se sentir utiles. Il faut savoir que l'absence de perspectives et l'attente interminable due à des situations administratives complexes génèrent souvent des problèmes de santé mentale.

L'an dernier, plus de 1 000 personnes ont participé aux activités du Repair Lab et plus de 60 bénévoles ont organisé et animé près de 80 déploiements dans l'Hérault, le Rhône et les Hauts-de-France. Il arrive que des personnes de nationalités différentes s'entraident pour une réparation et que certains participants demandent à rejoindre l'équipe d'intervention pour partager leur savoir-faire. Et au détour d'un coup de marteau, les discussions, les récits de vie, les confidences et les demandes d'aide émergent parfois. Le « Repair Lab », le camion qui aide à reconstruire les objets... et les cœurs ?

Par Laure Charette, *Midi-Libre*

DE L'INDIVIDU AU COLLECTIF

Un dispositif pour attirer et loger des apprentis dans les communes rurales

Apprentoi aide les apprentis à se loger dans 12 communes rurales du Lot-et-Garonne en rénovant d'anciens bâtiments mis à disposition par les mairies. Les jeunes bénéficient de loyers très attractifs, entre 80 et 100 euros.

Chemise blanche impeccablement repassée et chaussures noires cirées, Lucas Manoer achève le service de midi à l'Auberge Le Prieuré. Voisin du prieuré clunisien du XI^e siècle, ce restaurant étoilé fait la fierté de Moirax, commune de 1 188 habitants (en 2020) située au sud d'Agen. L'apprenti de 19 ans y travaille depuis septembre 2022. Élève à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Lot-et-Garonne (CMA 47), il finit de préparer un brevet professionnel consacré aux arts de la table.

« Depuis que Lucas a commencé dans ce restaurant il a beaucoup changé, remarque Mathieu de Carli, le directeur du foyer jeunes travailleurs de la CMA 47. Il a notamment pris confiance en lui, cela se voit dans sa façon de se tenir et de parler ». Sauf imprévu, le jeune homme devrait être diplômé courant juin.

Une trajectoire pleine de promesses, rendue possible par Apprentoi. Lancé en 2013 par la CMA 47 et le bailleur social Domofrance, ce dispositif aide les apprentis à se loger à proximité de leur lieu de travail et à très bas prix. Une fois son service terminé, Lucas n'a plus que 80 mètres à parcourir pour rentrer chez lui. Grâce à une aide personnalisée au logement (APL) majorée, les loyers sont compris entre 80 et 100 euros.

Douze communes du Lot-et-Garonne accueillent aujourd'hui 36 studios aménagés

dans des bâtiments mis à disposition par les mairies et rénovés par Domofrance.

Unique en France, cette initiative a été lancée en réponse aux difficultés de recrutement des entreprises dues au manque de logements.

Accompagnement personnalisé

« Heureusement que j'ai eu cette place car je n'aurais pas pu faire les allers-retours. Entre ici et chez moi à Gondrin, dans le Gers, c'est 45 minutes à une heure de route. » Louer un logement un peu plus loin ? Pas impossible, mais pas le plus évident avec un salaire d'apprenti d'environ 950 euros.

« Un loyer à Agen, c'est 300 à 350 euros, indique Mathieu de Carli. Ce à quoi il faut ajouter l'eau, l'électricité, les frais d'essence et de voiture ». « C'est rassurant pour nous et ses parents de se dire qu'il n'a pas la route à prendre après le travail », souligne Agathe Tournel, co-gérante de l'Auberge Le Prieuré.

Aménagés depuis 2016 dans une ancienne grange datant du Moyen Âge, les deux appartements Apprentoi de Moirax bénéficient d'un espace partagé. C'est là qu'Emmanuelle Sallères rencontre régulièrement les jeunes logés par Apprentoi.

Outre les démarches administratives, la salariée de la CMA 47 fait le lien entre les apprentis, les familles et les en-



À Moirax (Lot-et-Garonne), une ancienne grange a été transformée en logements pour apprentis par le bailleur Domofrance.

treprises. « Mon rôle est de les accompagner tout au long de cette première expérience d'autonomie et de sécuriser leur parcours professionnel, résume-t-elle. C'est pour cette raison que j'échange beaucoup avec les employeurs. S'ils me disent que le jeune a l'air fatigué, est souvent en retard ou absent sans raison, cela va m'alerter ».

Quatre nouveaux studios

En onze ans d'existence, Apprentoi a accompagné 200 apprentis. « Certains ont signé des CDI derrière ou envisagent de reprendre l'entreprise lorsque le gérant partira à la retraite, se réjouit Mathieu de Carli. Nous agissons vraiment sur deux volets : donner un toit à des jeunes qui débutent dans la vie active, et maintenir l'attractivité des entreprises dans les communes rurales ».

Lucas Manoer, qui prépare un brevet professionnel arts de la table, dans son studio qu'il loue dans le cadre du dispositif Apprentoi. PHOTOS F.L.



Le dispositif offre une aide précieuse aux employeurs pour convaincre des apprentis (et leurs parents) de venir travailler dans des lieux mal, voire pas du tout, desservis par les transports en commun. Du côté des communes, c'est l'opportunité de maintenir des activités économiques, mais aussi de faire rénover des bâtiments vides et parfois très anciens. En échange d'un euro symbolique et d'un bail emphytéotique de 60 ans, Domofrance prend entièrement en charge les travaux, à hauteur de 400 000 euros dans le cas de Moirax.

Observé par d'autres départements ruraux comme la

Creuse, le dispositif est en dynamique constante. Trois nouveaux logements seront livrés en 2026 à Moirax.

Cocumont, située au nord-ouest du département, est la dernière commune à avoir intégré Apprentoi. Quatre studios vont y accueillir des jeunes d'ici quelques semaines. « Dire que ça dynamise la commune, c'est exagéré, nuance Henri Tandonnet, le maire de Moirax. Mais ça apporte une convivialité. C'est agréable de voir l'équipe de jeunes du restaurant prendre un verre à La Cigale, sur la place du village, le dimanche après-midi. »

par Fanny Laison, Sud Ouest

Le bus dentaire ne désemplit pas dans le Gers

Le bus dentaire de la Croix-Rouge, lancé il y a un an, propose des consultations dentaires gratuites de 40 minutes. Il fait étape dans neuf communes du Gers pour répondre à la désertification médicale : « Les gens qui viennent n'ont pas vu de dentiste depuis 10 ou 15 ans. On arrive à les ramener vers le soin », se félicite Sébastien Delmotte, le coordinateur du projet (Croix-Rouge du Gers). Les consultations sont souvent prises d'assaut. Si certains les prévoient un ou deux mois à l'avance, d'autres patients comme Jeanine, sont dans l'urgence. Après s'être

cassée une dent la semaine dernière, elle s'est tournée vers le bus, faute de rendez-vous disponible avant juillet chez son dentiste : « J'ai trouvé ça parfait ! », sourit-elle à la sortie. Deux étudiants en sixième année d'odontologie assurent les soins avec l'assistance d'un ancien professionnel expérimenté. Depuis un an, le bus a traité 555 personnes soit 12 à 17 patients par jour de consultation. Un projet d'extension est à l'étude pour voir rouler le bus un troisième jour dans la semaine.

Kélian Couderc,
La Dépêche du Midi



Depuis un an, le bus a traité 555 personnes. PHOTO DDM

Si c'était à refaire, ce serait plus vert.

Garantie Verte AXA⁽¹⁾

**AXA finance jusqu'à 50 000 €⁽²⁾ supplémentaires
si la rénovation de votre bien suite à un sinistre
respecte des normes plus écologiques et plus durables.**



(1) Pour plus d'informations sur la « Garantie Verte », rendez-vous sur <https://axalive.fr> – Communiqué de presse du 19 février 2024.

(2) Suite à un sinistre garanti (événements climatiques, catastrophes naturelles et incendie), AXA France finance jusqu'à 50% du surcoût lié aux équipements verts, limité à 10% du montant total du sinistre avec un plafond de 50000 €. Sous réserve d'acceptation de l'expert sur l'éligibilité des travaux envisagés et à condition que l'assuré participe à hauteur du même montant qu'AXA France dans les travaux.

AXA France IARD • AXA Assurances IARD Mutuelles • Entreprises régies par le code des assurances. © Christopher Anderson.